



Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2512-1 et L.2512-2 du Code du Travail, l'intersyndicale CFE-CGC, CFTD, CGT d'ENEDIS DR IDF Est, par la présente, vous informe qu'elle dépose un préavis de grève pour les salariés de l'ingénierie sur la période allant du

11 Octobre 2024 0h00 au 31 Décembre 2024 24h00

A travers ce préavis de grève, l'intersyndicale revendique :

Revendications prioritaires

- 1. Prime variable** : Mise en place d'une prime variable jusqu'à 20% du salaire brut avec un plancher minimum de 1200 € garanti pour les chargés de projets.
- 2. Rémunération** : Une compensation financière de 3 NR pour tous les chargés de Projet.

Pour les CP plage G : une enveloppe annuelle de 50 heures supplémentaires et 5 primes repas mensuelle.

Pour les CP plage F et E : une enveloppe annuelle de 70 heures supplémentaires et 7 primes repas mensuelle.

- 3. Véhicules** : Proposition de véhicules en LLD pour tous les CP, avec un catalogue proposant différents modèles à des tarifs adaptés, ou un véhicule bleu.

Autres sujets prioritaires

- **Charge de travail et risques psychosociaux** : Problèmes liés à la charge de travail et aux injonctions paradoxales.
- **Organisation en silos** : Les autres services n'ont pas les mêmes priorités, ce qui complique la coordination.

- **Problèmes informatiques** : Les outils informatiques évoluent sans que les chargés de projet soient informés, augmentant la charge de travail et compliquant le respect du droit à la déconnexion.
- **Reconnaissance** : Manque de reconnaissance du travail des chargés de projet, qui ne sont pas considérés comme cadres malgré leur niveau d'autonomie et leur engagement.
- **Tenue vestimentaire** : Une dotation vêtement et image de marque pour tous les Chargés de projet en début de chaque année civile (cf CR du CSE du 29 février 2024).
- **Problèmes logiciels** : Problèmes avec les logiciels métiers perturbant les chantiers et les conditions de travail.
- **Outils informatiques** : Équiper les chargés de projet d'outils informatiques performants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

M. David MOSIMANN



Délégué Syndical CFE-CGC

M. Franck JOUANNO



Délégué Syndical CGT

M. Yannick PINARD



Délégué Syndical CFDT